



SAME DEUTZ-FAHR FRANCE S.A.
S A M E ■ D E U T Z - F A H R ■ L A M B O R G H I N I ■ H U R L I M A N N

SERVICE-APRES-VENTE
Réf. 1730.99/JFB-GB0

*Moissy-Cramayel,
Le 22 décembre 1999*

NOTE AUX INSPECTEURS TECHNIQUES

Concerne : AGROTRON TTG ET TTG II

OBJET : NOUVEAU BOITIER ELECTRONIQUE « Automatic powershift »,
Réf. 00010.9371/21 et 00010.09732.4/21

Nous vous informons qu'il existe, pour les tracteurs cités ci-dessus, de nouveaux boîtiers.

La référence pièce des boîtiers passe de la terminaison /10 à /21. Les boîtiers en référence pièce /10 et /20 peuvent être actualisés par simple L'EPROM version 1.00 AD (/10) et 1.50 AD (/20) est ainsi remplacée par la version 2.26 FD (/21).

Les principales modifications apportées par le nouveau boîtier (/21) sont :

1. Compatibilité entre les différentes configurations de rapport de boîte de vitesse.
2. Possibilité de démarrer de la position arrêt, à partir d'une vitesse plus élevée que la 1ère vitesse.
3. Possibilité de calibrer l'angle de déblocage automatique du différentiel.

COMPATIBILITE ENTRE LES DIFFERENTES CONFIGURATIONS DE RAPPORT DE BOITE DE VITESSE.

Par la modification /21, les boîtiers des modèles TTG deviennent compatibles avec les boîtiers des modèles TTG II.

La modification concerne le rapport de transmission, c'est-à-dire le nombre de dents du pignon de la vitesse d'avancement (39 dents pour les TTG, 34 pour les TTG II).